

RAPPORT D'ÉVALUATION – 1ER CYCLE

Université de Bretagne-Sud - UBS

Bilan de la mise en œuvre de l'offre de formation de 1er cycle

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021

VAGUE B

Évaluation réalisée sur la base du dossier déposé le 06/11/2020

Rapport publié le 03/05/2021



Pour le Hcéres¹ :

Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts² :

Sabine Duhamel, Présidente

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Ce rapport est le résultat de l'évaluation de la politique de l'université sur la maîtrise, l'organisation et la qualité de son 1^{er} cycle, et cela au regard des politiques publiques de l'enseignement supérieur.

Cette évaluation repose d'une part, sur un dossier d'autoévaluation du 1^{er} cycle et une synthèse de l'autoévaluation de chaque formation de 1^{er} cycle conférant le grade de licence à ses diplômés, et d'autre part, une visite comprenant en particulier la rencontre de formations représentatives (environ 20 % de l'offre de formation) choisies conjointement et collégalement par le Hcéres et l'université.

En raison du contexte sanitaire (Covid-19), la visite s'est déroulée en distanciel en respectant le processus de l'évaluation initialement prévu.

Conditions de l'évaluation

Composition du comité d'experts

Président(e) : Mme Sabine Duhamel, Université du Littoral Côte d'Opale

Expert(e)s : M. Ali Douai, Université Côte d'Azur
M. Christian Krebs, Université de Lorraine
M. Sébastien Piluso, expert étudiant, Université Paris Saclay
M. Ange Polidori, Avignon Université
M. Francis Presseca, expert issu du monde socio-économique

Le Hcéres était représenté par Mme Emmanuelle Nigrelli.

Description de la visite sur site

Date de la visite : 2 et 3 février 2021

Organisation de la visite :

Le comité de visite s'est entretenu pendant deux heures avec l'équipe présidentielle sur les six grandes thématiques évaluées dans ce rapport. Cela a été l'occasion d'échanger avec la présidente, le vice président CFVU en charge de la formation et de l'innovation pédagogique, la vice présidente en charge des relations académiques et des relations lycées-université, la vice présidente en charge des relations internationales, la vice présidente vie des campus en charge de la santé, du handicap et de la politique documentaire, le vice président en charge de la formation professionnelle et de l'entrepreneuriat étudiant, le vice président en charge de la culture, du sport et de l'engagement étudiant, les deux vices présidents étudiants, et la directrice de l'enseignement.

En complément, l'audition a porté sur une sélection de huit formations représentant environ 20 % du nombre de mentions de licence et licence professionnelle délivrées dans l'établissement. La moitié des mentions retenues relève d'un choix du comité, l'autre moitié étant choisie par l'établissement. Tout en tenant compte de l'organisation de l'établissement et des différentes composantes et sites d'enseignement, le panel de formations sélectionnées permet d'illustrer, par des situations diverses en matière de mise en œuvre, les actions de la politique de premier cycle identifiées comme d'importance par le comité. Les échanges ont duré une heure pour chaque formation. Les équipes entendues, dont la composition a été laissée à la discrétion de l'université, ont été au préalable informées des sujets qui seraient plus particulièrement abordés lors de l'entretien et ont fourni au comité des documents de preuve illustrant les différents sujets d'intérêt. La visite s'est tenue en distanciel dans des conditions sécurisées garantissant la confidentialité des propos échangés.

Liste des formations rencontrées

- Licence *Droit*, représentée par la doyenne de l'UFR DSEG, le directeur du département Droit, le responsable L2, la responsable L3
- Licence *Économie-gestion*, représentée par la doyenne de l'UFR DSEG, la responsable du pôle Économie Gestion, la responsable L1, la responsable L2
- Licence *Langues étrangères appliquées*, représentée par le directeur de l'UFR LLSHS et responsable L1, la directrice du département LEA, la directrice des études L2, le directeur des études L3, un enseignant associé
- Licence *Lettres*, représentée par le directeur des études L1, la directrice des études L2&L3, la responsable de mention, une enseignante
- Licence *Sciences pour l'ingénieur*, représentée par le directeur de l'UFR SSI et responsable de mention, le directeur des études L1&L2, le responsable L3, un enseignant en charge du nouveau projet de formation

- Licence professionnelle, *E-commerce et marketing numérique*, représentée par la cheffe de département Techniques de commercialisation, la responsable de mention, un enseignant
- Licence professionnelle, *Maintenance et technologie : systèmes pluritechniques*, représentée par le directeur de l'IUT de Lorient, le chef de département Génie industriel et maintenance, le responsable de mention, un enseignant
- Licence professionnelle *Métiers du décisionnel et de la statistique*, représentée par le chef de département Statistique et informatique décisionnelle, le responsable de mention, deux enseignants

Présentation

L'Offre de formation en premier cycle de l'Université Bretagne Sud (UBS) comporte 11 mentions de licence (L) et 22 mentions de licences professionnelles (LP). Cette offre est dispensée sur trois sites géographiques, Vannes, Lorient et Pontivy et au sein de 5 composantes :

La Faculté des Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales (LLSHS, Lorient, 5 L et 1 LP)

- Licence *Histoire*
- Licence *Langues étrangères appliquées*
- Licence *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales*
- Licence *Lettres*
- Licence *Sciences sanitaires et sociales*
- Licence professionnelle *Métiers du commerce international*

La Faculté des Sciences et des Sciences de l'Ingénieur (SSI, Vannes et Lorient, 4 L et 3 LP)

- Licence *Informatique*
- Licence *Mathématiques*
- Licence *Sciences de la vie et de la Terre*
- Licence *Sciences pour l'ingénieur*
- Licence professionnelle *Bio-industries et biotechnologies*
- Licence professionnelle *Métiers de la mer*
- Licence professionnelle *Métiers du BTP : performance énergétique*

La Faculté de Droit, de Sciences Économiques et de Gestion (DSEG, Vannes, 2 L et 3 LP)

- Licence *Économie et gestion*
- Licence *Droit*
- Licence professionnelle *Assurance, banque, finance : chargé de clientèle*
- Licence professionnelle *Métiers de la GRH : assistant*
- Licence professionnelle *Gestion des organisations agricoles et agroalimentaires*, co-portée par l'IUT de Lorient

L'IUT de Vannes (7 LP)

- Licence professionnelle *E-commerce et marketing numérique*
- Licence professionnelle *Management des activités commerciales*
- Licence professionnelle *Métiers de la gestion et de la comptabilité : contrôle de gestion*
- Licence professionnelle *Métiers de l'immobilier : gestion et administration de biens*

- Licence professionnelle *Métiers de l'informatique : systèmes d'information et gestion des données*
- Licence professionnelle *Métiers de l'informatique : conception, développement et test des logiciels*
- Licence professionnelle *Métiers du décisionnel et de la statistique*

L'IUT de Lorient-Pontivy (9 LP)

- Licence professionnelle *Génie des procédés pour l'environnement*
- Licence professionnelle *Gestion des organisations agricoles et agroalimentaires*, co-portée par l'UFR DSEG
- Licence professionnelle *Maintenance et technologie : systèmes pluritechniques*
- Licence professionnelle *Maintenance et technologie : technologie médicale et biomédicale*
- Licence professionnelle *Maîtrise de l'énergie, électricité, développement durable*
- Licence professionnelle *Métiers de la qualité*
- Licence professionnelle *Métiers de l'industrie : gestion de la production industrielle*
- Licence professionnelle *Métiers de l'industrie : industrie navale et maritime*
- Licence professionnelle *Qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement*

Ces formations de premier cycle totalisent, en 2019-2020, 4 292 étudiants et représentent 51,4 % des effectifs de l'université. Les effectifs ont progressé de plus de 8 % en 4 ans (+ 290 étudiants entre 2016 et 2019).

Les 33 mentions sont réparties dans 4 domaines de formation : Sciences et Technologie (4 L et 8 LP), Lettres-Langues-Sciences Humaines et Sociales (5 L et 2 LP), Droit, Sciences Économiques et de Gestion (2 L et 10 LP) et un domaine Mer et Littoral (2 LP) partagé dans le cadre de l'Alliance Université de Bretagne (AUB). Cette offre de formation de niveau L s'appuie pour partie sur 9 Diplômes universitaires de technologie (DUT) dispensés sur 2 sites. Sur Vannes, les départements Gestion des entreprises et des administrations, Informatique, Statistique et informatique décisionnelle, Techniques de commercialisation, et sur Lorient-Pontivy, Génie chimique, Génie industriel et maintenance, Génie thermique, Hygiène, sécurité, environnement, Qualité, logistique industrielle et organisation.

Analyse globale

L'interaction avec le secondaire, l'information aux lycéens, aux familles et aux divers publics candidats à l'enseignement supérieur

Pour interagir avec le secondaire, l'UBS offre un panel de dispositifs et d'activités assez large et diversifié. En effet, plusieurs dispositifs concourent à l'accompagnement des lycéens vers l'enseignement supérieur et des enseignants impliqués dans la démarche sous la forme d'un ensemble d'actions coordonnées d'information et d'accompagnement - type webconférences, Cordées de la réussite « *Dis moi c'est quoi l'université ?* », CAP Université, Parcours « *Atout Réussite* », DU Rebond.

Il existe deux services d'appui pour la mise en œuvre de ces dispositifs, le Service Universitaire d'Information, d'Orientation et de l'Insertion Professionnelle (SUIOIP) et le Service Universitaire de Pédagogie (SUP). Le SUIOIP participe et organise des temps de rencontres avec les élèves, leurs enseignants, leurs familles, dans les lycées ou au sein de l'université. Pour les enseignants du secondaire, des rencontres sont organisées avec les professeurs principaux de terminale afin d'échanger sur les réformes (loi ORE, mise en place des BUT, réforme du baccalauréat, etc). Pour les lycéens, les actions consistent essentiellement en la mise en place de journées d'immersions, webconférences. Le SUP, au travers du projet CAP Université, forme des enseignants du secondaire et du supérieur à l'accompagnement des publics « fragiles » (étudiants inscrits sous condition).

Des conventions de partenariat sont signées entre les lycées et l'université, elles précisent les actions mises en place : l'information aux élèves, la mutualisation de ressources avec les enseignants, l'existence de passerelles entre les formations du supérieur portées par les lycées et celles de l'université.

On constate une grande diversité et une richesse des outils et des démarches proposées autour de la transition secondaire supérieur ; on regrette cependant le manque d'informations sur la liaison Bac+2 / Bac+3, mentionnée, mais peu renseignée.

La nomination récente (2020) d'une Vice-Présidente aux *relations académiques et relations lycées université* et l'implication de l'UBS dans le PIA Bretagne Réussite Information Orientation (BRIO) piloté par Rennes, devraient conforter encore davantage la politique volontariste de l'université dans l'accompagnement des publics avant et pendant le parcours en 1er cycle universitaire.

La stratégie et le cadrage de l'offre de formation

L'évolution et la construction de la carte de formation est concertée au sein d'un comité de formation qui se réunit 5 à 6 fois par an d'une part et du conseil des directeurs de composantes qui se tient tous les mois d'autre part. Cette consultation permet de concilier la stratégie d'établissement et l'orientation souhaitée par les composantes de formation ; la place des composantes recherche n'est pas évoquée, elle mériterait d'être précisée, y compris sur le premier cycle.

Aux côtés des dispositifs classiques d'individualisation (organisation de parcours différenciés en L2 et L3, choix des UE optionnelles, professionnalisation ou préparation à l'entrée en master), le suivi de la personnalisation des parcours se concrétise par le contrat pédagogique pour la réussite (CPR) porté par la scolarité centrale. Le CPR a été mis en place à l'UBS à travers l'application Web ConPeRE. Il n'est déployé et testé à ce jour que pour une partie des étudiants de licence inscrits sous condition. Ce dispositif de personnalisation des parcours, mis en place par l'établissement, est rarement mentionné par les formations, ce qui soulève des interrogations quant à son appropriation par les responsables de formation. Des tuteurs étudiants salariés participent également à ce dispositif d'accompagnement personnalisé des étudiants. Ils accompagnent les étudiants dans le choix de leurs UE de parcours ou complémentaires en lien avec leur projet de formation. Ces tuteurs étudiants sont formés par le SUIOIP pour l'accompagnement à la construction du Projet Personnel et Professionnel. L'UBS doit veiller à ce que cet accompagnement par les pairs ne se substitue pas au travail des professionnels de l'orientation.

Si l'UBS n'a pas de composante santé, les formations du secteur santé sont bien présentes depuis 2008. La stratégie de partenariat pour pallier l'absence de formation en santé est historique et porte ses fruits comme le montre le nombre d'inscrits en L.AS (Licence Accès Santé) ou encore la réussite en 2020 aux deux appels à projet, portés par l'Université de Bretagne occidentale (UBO), "parcours flexibles en licence" (Formaflex) et « Hybridation des formations » (CoHybrid). Des conventions de partenariat existent avec les 3 Instituts de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) du territoire pour la délivrance du grade de licence. Des réflexions et expérimentations sont en cours (DU PaReo, Licence *Action sociale et de santé*,...) qui renforceront l'offre de formation dans le domaine de la santé en résonance avec son nouveau domaine de recherche transversal « Environnement – Santé – Handicap ». L'UBS est par ailleurs partenaire d'un projet *Territoire d'Innovation Grande Ampleur (TIGA) « Handicap-Innovation-Territoire »* porté par l'agglomération de Lorient. En partenariat avec l'UBO et l'université de Rennes 1, elle propose un bloc Accès Santé dans 10 mentions de licence sur ses deux sites de Vannes et Lorient. Cette politique d'ouverture vers les études de santé est très ambitieuse puisqu'elle offre 310 places au total. Les enseignements du bloc santé sont assurés à distance par la faculté de médecine de l'UBO. D'autre part, en collaboration avec l'Université de Rennes 1, il est envisagé l'ouverture d'un PASS (Parcours accès spécifique santé) option SVT à Vannes.

En lien avec la réforme récente des DUT, l'articulation des licences professionnelles (LP) avec les licences, les BTS et les DUT est en cours de réflexion. 6 LP de l'IUT de Lorient sont concernées par la fusion avec les DUT pour la mise en place des BUT (Bachelor universitaire de technologie), l'IUT de Vannes y travaille. Au moment de cette évaluation menée par le Hcéres, il est encore trop tôt pour que l'UBS puisse présenter une stratégie d'intégration d'ensemble des LP suite à la réforme et l'arrêté LP de décembre 2019.

Chaque composante de l'UBS intègre le continuum licence-master. Le dispositif mis en place repose sur une carte des formations présentant les différents parcours et facilitant le choix des enseignements pour les étudiants. Une communication par différents médias (Web, salons...) accompagne le dispositif. Chaque mention de licence offre une ou plusieurs poursuites d'études en master à l'UBS. Pour les étudiants se destinant au professorat, un dispositif spécifique est en place avec l'Institut national supérieur de professorat et d'éducation - INSPE Bretagne. Des parcours spécifiques préparent à l'entrée en master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF)*, le dispositif Assistants d'Éducation en préprofessionnalisation (en Lettres et Mathématiques) est déployé en licence.

Le travail de concordance, pour la déclinaison de l'offre de formation en blocs de compétences, a commencé prioritairement par les LP et semble bien abouti pour la plupart d'entre elles. Le prochain contrat doit permettre la généralisation de la démarche en licence et master en s'appuyant sur le SUP : à ce jour si certaines licences générales ont terminé ce travail de concordance, la plupart d'entre elles n'ont pas encore commencé.

La recherche, structurée autour de 4 pôles et thématiques (cybersécurité, mer et littoral, sciences des données, matériaux) irrigue l'offre de formation du premier cycle : ouverture de formations dans le domaine des pôles, ressources et opportunités issues de la recherche (ouverture de la LP *Métiers de l'informatique : conception, développement et tests de logiciels* à l'IUT de Vannes en 2020). L'intégration des enseignants-chercheurs aux

équipes pédagogiques de licence et de LP apparaît d'un bon niveau, mais cette seule indication ne permet pas d'évaluer la place réelle de la recherche dans le contenu des formations, d'autres critères plus significatifs permettraient de l'apprécier : cycle de conférences ouvert à tous les étudiants, stages en laboratoire de recherche.

L'UBS a mis en place une politique active d'ouverture à l'international comme l'atteste les 130 accords de coopération (dont 77 accords Européens). Ces accords offrent des opportunités d'échange pour les étudiants de L2 et L3, un vivier pour le recrutement d'étudiants et un socle pour la création de formations dédiées. Des actions sont développées dans le cadre de la francophonie instaurant des contacts privilégiés avec des universités malgaches et sénégalaises. L'UBS est ainsi impliquée dans la création du campus international franco-sénégalais de par l'ouverture de formations montées en collaboration avec les universités locales (l'Université Cheikh Anta Diop à Dakar et l'Université Alioune Diop de Bambey). En outre, l'UBS a tissé des liens très étroits avec l'Université Bohême Sud en République Tchèque ainsi qu'avec l'université de Jaén en Espagne, permettant de proposer à ses étudiants deux doubles diplômes à l'international. Les étudiants de licence sont amenés ou incités à effectuer des stages à l'international ou à partir en mobilité. Pour exemple, certains parcours de licence rendent ces mobilités obligatoires. L'université fait le constat d'une baisse de la mobilité sortante « régulière depuis 2018 » (242 départs en 2019/2020 contre 357 en 2017/2018) qui doit l'amener à s'interroger sur les raisons de cette baisse régulière et proposer des actions appropriées. Le service des affaires internationales (SAI) de l'université organise la mobilité entrante et sortante et la promotion de la mobilité internationale. Le « dispositif tandem » et le soutien à l'enseignement en anglais participent à la politique de mobilité internationale. Le projet d'un parcours européen de formation, envisagé dans le cadre d'un consortium de 7 Universités Européennes démontre une volonté de la part de l'UBS de s'ouvrir à des horizons plus grands en termes de mobilité internationale.

L'UBS mise sur la professionnalisation du 1er cycle ; elle est pilotée par un service dédié, le Service de Formation Professionnelle et de l'Alternance (SFPA) qui travaille en lien étroit avec les composantes et les entreprises du territoire. Les liens avec le monde socio-professionnel font partie des objectifs prioritaires de l'université. Pour le premier cycle universitaire, cette volonté est attestée par une offre importante de LP (22), la généralisation de l'alternance en LP et un nombre d'alternants qui a doublé en 3 ans (201 en 2016/2017, 411 en 2019/2020, +103 %). Le développement de l'alternance reste une priorité du prochain contrat, l'UBS est désormais un Organisme de Formation en Apprentissage (OFA) ayant internalisé le CFA en 2019.

La question de la sensibilisation des étudiants à la dimension entrepreneuriale est en cours de déploiement avec la création d'une activité d'ouverture « Culture d'entrepreneur », proposée en Licence 1 (50 étudiants inscrits). Il serait souhaitable de développer un dispositif plus ambitieux sur les 3 niveaux du cycle L.

L'UBS a initié avec sérieux la vague de réforme du 1er cycle des 4 dernières années. La stratégie et le cadrage de l'offre de formation prend bien en compte les grands objectifs de l'Université (liens avec le monde socio-professionnel, internationalisation) et les orientations de la loi ORE. L'implémentation effective des actions décidées est cependant très variable et certains résultats ne seront visibles que dans le bilan du prochain projet (actions démarrées à la rentrée 2020 ou activités programmées pour la rentrée 2021). On peut noter une volonté d'expérimentation par des formations ou des publics « pilotes » avant de généraliser à l'ensemble des formations. Les actions entreprises s'accompagnent généralement d'une organisation adéquate et par la mise en place des ressources humaines adaptées, démontrant ainsi la volonté effective de l'université. Faute d'avoir été retenue dans le cadre des appels à projets NCU, l'individualisation des parcours est réalisée *a minima* à travers le seul choix d'UE spécifiques et le rythme adapté pour la validation de la licence. La stratégie d'ouverture des formations vers le monde socio-économique et l'international semble avoir été réalisée de manière efficiente et démontre que l'UBS est un acteur important du développement économique de son territoire.

L'accompagnement des étudiants vers la réussite

Les actions mises en place dans le cadre du dispositif d'accueil des étudiants admis sous condition sont coordonnées par le SUIOIP. Les actions impliquent plusieurs acteurs, l'enseignant directeur d'études, l'enseignant référent « OUI SI », le conseiller du SUIOIP et le tuteur étudiant. Ces actions ont été généralisées à l'ensemble des 11 mentions de licence. À la rentrée 2020, 34 % des étudiants en L1 inscrits à l'UBS ont bénéficié d'un parcours différencié. Les résultats obtenus par le dispositif font état d'un bilan globalement positif en termes de taux de passage en L2 (33 % en 18/19) et du nombre d'étudiants inscrits (383 étudiants en 2019/2020, 595 en 2020/2021).

La politique d'accueil des publics spécifiques concerne différents régimes : le handicap, la fonction d'élus, l'entrepreneur, le sportif de haut niveau, l'artiste de haut niveau.

Pour lutter contre le décrochage, l'UBS a mis en place, au semestre 2 de la licence, le dispositif « atout réussite », qui permet d'accueillir chaque année 40 étudiants qui souhaitent changer d'orientation à la rentrée suivante. La majorité de ces étudiants repart vers un cursus BTS et DUT (60 %).

La politique d'accueil des publics de la Formation Tout au Long de la Vie (FTLV) définie par l'université est coordonnée par les composantes en lien avec le SPPA. Les informations communiquées sur le dispositif de validation des acquis de l'expérience (VAE) sont très insuffisantes pour porter une appréciation sur le dispositif.

Si le supplément au diplôme est aujourd'hui généralisé et délivré sur demande, la formation pilote en Droit, pourrait expérimenter la délivrance d'un relevé de compétences acquises.

L'UBS délivre deux types de certifications, la certification PIX et la certification des Compétences en Langues dans l'Enseignement Supérieur (CLES). Le PIX proposé aujourd'hui à l'IUT de Lorient et dans la composante LLSHS pourrait être déployé plus largement. Concernant les langues, on note une volonté d'encourager et d'accompagner la passation de cette certification, par la possibilité offerte de désigner d'un référent au sein de chaque composante.

Pour améliorer l'insertion professionnelle de ses étudiants, l'UBS a choisi d'encourager les stages et les projets tuteurés dans les différentes formations du cycle L. Si en LP ces dispositifs sont obligatoires et appliqués dans le cadre de l'arrêté spécifique à ces formations, en licence les pratiques sont variées.

On dispose d'assez peu d'informations relatives à l'utilisation de la contribution de la vie étudiante et de Campus (CVEC) à la réussite. Si la restructuration et le regroupement de services dédiés à la vie étudiante est évoquée, il n'est pas fait mention des activités proposées (vie associative, évènements, forums,...) ni des moyens accordés. Seules les activités sportives sont mentionnées car elles semblent remarquables compte-tenu du contexte « 40 % des étudiants font du sport, malgré l'absence de structures sportives ». On s'interroge sur cette absence d'infrastructures ; l'université pourrait envisager de s'en doter en lien avec les moyens issus de la CVEC (celle de l'établissement et celle du CROUS) et l'appui des collectivités locales et territoriales.

La reconnaissance de l'engagement étudiant est présente à l'UBS ; elle n'est cependant pas suffisamment explicitée concernant la reconnaissance accordée aux élus étudiants.

La mesure de la réussite des étudiants et le devenir des diplômés

Les indicateurs utilisés correspondent aux indicateurs du MESRI (taux de réussite en licence en 3 ans, et en 3 ou 4 ans). Les résultats sont au dessus des moyennes nationales avec une valeur ajoutée de 5,5 pour la réussite de la licence en 3 ans sur la promotion des bacheliers inscrits en 2014, une valeur ajoutée de 2,3 pour celle inscrite en 2015 et une valeur ajoutée de 7 pour le taux de réussite en 3 ou 4 ans. Le SUIOIP assure également le suivi de la réussite des étudiants admis sous conditions. L'UBS doit se questionner sur les outils et les moyens à mettre en place pour suivre l'individualisation de la réussite.

L'Observatoire de l'Insertion Professionnelle (OIP), intégré dans le SUIOIP de l'UBS, mène des enquêtes sur la poursuite d'études et des enquêtes d'insertion à 30 mois, pour les LP et les masters, parfois complétées par des enquêtes locales. Ces enquêtes d'insertion présentent de très bons résultats d'insertion pour les diplômés de LP et des taux de réponse de l'ordre de 70 %. Les résultats de ces enquêtes sont transmis à l'ensemble de la communauté universitaire (directeurs de composante, responsables de mention, étudiants et partenaires), aux conseils de perfectionnement, et sont accessibles pour le grand public via le site web de l'UBS. A terme le BUT sera intégré dans le périmètre d'observation de l'OIP.

Les dispositifs et moyens fournis aux enseignants et enseignants-chercheurs

La politique de formation des enseignants est pilotée par le vice-président CFVU avec l'appui du SUP qui édite chaque année un catalogue de « pédagogie universitaire et outils numériques pour l'enseignement ». Le SUP compte actuellement 6 personnes en charge de la formation des personnels, l'UBS ayant fait un réel effort avec un doublement du nombre d'ingénieurs pédagogiques sur 3 ans.

Dans les actions de formation du SUP, on relève des formations ou séminaires qui visent :

- l'amélioration de la pédagogie et l'exploitation des outils numériques disponibles à l'UBS pour assurer les enseignements en présentiel ou en distanciel,
- la formation des personnels enseignants à la pratique de la langue anglaise afin de favoriser la montée en puissance des cours assurés en anglais et améliorer l'internationalisation des formations,
- la sensibilisation des équipes dirigeantes, responsables de composante et services support à la flexibilisation de l'offre de formation, démarche à encourager en amont d'une politique volontariste de déploiement des co-modalités d'enseignement.

- la formation des nouveaux maîtres de conférences, enseignants stagiaires, comme prévu par les textes depuis 2017.

L'accompagnement à la transformation pédagogique prend appui sur le déploiement annuel d'un appel à projets doté de 100k€. La démarche est bien coordonnée et le nombre de projets (40) sur la période 2017-2019 est conséquent. Les enseignants bénéficient d'autre part des congés pour projets pédagogiques mis en œuvre récemment au niveau national. Il n'est cependant pas indiqué dans le dossier si l'implication des enseignants dans la transformation pédagogique est prise en compte dans l'avancement de carrière par l'établissement.

Un ingénieur pédagogique spécialisé au sein du SUP sur l'approche par compétence accompagne les équipes pédagogiques désirant s'impliquer dans la redéfinition de leurs maquettes de licence. L'UBS a pu bénéficier d'un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) « Transformation pédagogique » axé sur l'Approche Par Compétence (APC) qui a permis au département de Droit d'appliquer cette approche à l'offre de masters puis de l'étendre à la licence. L'équipe pédagogique de cette licence est la plus avancée aujourd'hui dans la déclinaison d'une offre en APC, son expérience devrait être capitalisée pour accompagner l'UBS dans la généralisation de l'APC à l'ensemble des mentions de licences au cours du prochain contrat.

L'établissement signale qu'il n'a pas réussi à développer l'utilisation de l'e-portfolio Mahara, mais n'évoque pas les freins à l'appropriation par les étudiants et les enseignants du dispositif ; il fait mention d'un nouveau projet sans plus de précisions.

L'UBS dispose de deux salles de pédagogies innovantes et collaboratives. La première a été financée après une réponse positive à un AMI du MESRI en 2017 « Salle de pédagogie innovante et collaborative ». Cette salle semble avoir rencontré un certain succès « une satisfaction générale », mais aucun indicateur ne permet de connaître sa fréquence d'utilisation et peu de formations y font référence dans l'exposé de leur mise en place de pédagogies actives. Une seconde salle a été ouverte sur le site de Lorient en 2020.

L'UBS s'est donné les moyens d'accompagner la communauté enseignante à la transformation de ses pratiques pédagogiques en se dotant d'un SUP suffisamment pourvu en ressources humaines, de moyens financiers adéquats récurrents, et en répondant avec succès à des appels à projets ministériels. L'environnement semble propice au décollage de ces nouveaux types d'apprentissage, la sensibilisation des enseignants à ce type de pratique reste cependant la barrière la plus compliquée à franchir. L'UBS pourrait mettre en place un pool d'enseignants ressources ayant testé avec succès des pratiques nouvelles d'enseignement pour accompagner les personnels du SUP. La formation par les pairs est un moyen supplémentaire pour franchir l'obstacle de la sensibilisation des enseignants aux nouveaux types d'apprentissages.

L'évaluation interne de la qualité de l'offre de formation

Le dispositif qualité mis en place à l'UBS embrasse l'ensemble des formations et des services aux enseignants et étudiants.

La méthode Plan, Do, Check et/ou Act (PDCA) a été retenue pour préparer l'évaluation du 1er cycle de son offre de formation par le Hcéres. Elle a conduit à un travail collaboratif entre DSI (direction des systèmes d'information) et DGS (direction générale des services) pour la production du Schéma Directeur du Numérique (SDN). Cette stratégie d'établissement a été consolidée lors de l'élaboration du SDN en permettant la collecte centralisée des données nécessaires à l'élaboration des indicateurs. Cependant il apparaît que les différents composants ne se sont pas appropriés la méthode PDCA. Il sera difficile de suivre l'avancement du processus d'amélioration continue sans partage de cette méthode par l'ensemble des parties prenantes.

Les conseils de perfectionnement (CP) sont au cœur du dispositif qualité. Cependant, ils ne sont pas opérationnels dans la plupart des licences générales ce qui peut mettre en péril tout le dispositif qualité. Pour améliorer l'efficacité du dispositif, les composants devraient accompagner la mise en place de ces CP pour assurer le suivi de leur travail d'amélioration continue des formations.

L'évaluation des enseignements, de la formation et de l'offre de service par les usagers est un élément essentiel de l'amélioration des formations. L'UBS gagnerait à mettre en avant les étudiants dans le fonctionnement du dispositif qualité.

L'évolution de l'offre de formation est laissée à l'initiative des composantes dans le cadre et les contraintes définis par les instances de l'université. La direction des composantes s'appuie sur les taux d'insertion professionnelle, de poursuite d'études, les évaluations, la stratégie de l'établissement et l'évolution des effectifs pour prendre des décisions d'ouverture ou de fermeture de formation. Cette méthode décentralisée permet à chaque responsable (formation, domaine) d'être partie prenante dans la mise en place de la nouvelle offre de formation.

L'UBS a une volonté affichée forte d'assurer un processus d'amélioration continue de son offre de formation marquée par des décisions politiques et l'adoption d'une démarche spécifique validée par les instances. Cependant les outils mis en œuvre sont encore loin d'être opérationnels pour assurer un fonctionnement

efficace du processus d'évaluation. La démarche qualité est un processus long qui nécessite un effort collectif et partagé. L'UBS gagnerait à définir précisément les différents acteurs intervenant dans le cycle PDCA et à préciser leur rôle pour rendre plus efficace l'ensemble du processus qualité. Cependant, la démarche, l'organisation et les outils ont été mis en place dans le SPPA depuis 2017, et portent aujourd'hui leurs fruits avec l'obtention probable d'une certification formation continue pour le SPPA et le service de formation continue de l'IUT de Lorient. Des enseignants ayant mis en place avec succès un dispositif analogue à la méthode PDCA dans leur formation pourraient être moteurs pour accompagner cette politique qualité.

Conclusion

L'UBS est un établissement très bien intégré dans son environnement et répond totalement à son rôle d'Université de territoire. L'université a su mettre en place une bonne interaction avec le secondaire, initier avec sérieux toutes les réformes du premier cycle sur ses filières au cours de ce dernier contrat en s'appuyant sur des formations et des cohortes étudiantes « tests ». Les dispositifs d'accompagnement des étudiants de premier cycle vers la réussite sont en place et les résultats observés sont très supérieurs aux moyennes nationales. La transformation des pratiques pédagogiques est en cours, l'UBS accompagne ses équipes enseignantes dans cette transformation progressive avec l'aide d'un service dédié renforcé. Il reste aujourd'hui un enjeu important pour l'université, s'assurer du déploiement, du suivi et de l'efficacité de ces dispositifs. La démarche qualité présentée et utilisée par l'établissement dans le cadre de cette campagne d'évaluation doit être installée durant le prochain contrat et partagée par l'ensemble des acteurs universitaires.

Principaux points forts

- La réussite en licence et l'insertion professionnelle en LP
- La diversité des dispositifs de liaison bac-3 / bac +3
- Le nombre de partenariats internationaux
- L'accompagnement à l'innovation pédagogique
- La dynamique de progression de l'alternance en LP
- La dynamique de partenariat autour des formations en santé

Principaux points faibles

- Des conseils de perfectionnement dont la mise en place et le fonctionnement ne sont pas encore généralisés
- Un processus d'évaluation des enseignements et des formations qui n'est pas formalisé
- La diminution et le nombre d'étudiants en mobilité internationale sortante faible au regard du nombre d'accords disponibles

Recommandations

Afin d'accompagner l'individualisation des parcours étudiants, l'UBS devrait veiller au déploiement du contrat pédagogique de réussite. En prenant appui sur les filières les plus avancées (Droit notamment), elle devra s'attacher à généraliser l'approche par compétence en licence. Plus globalement, l'UBS devrait considérer la diffusion et le partage avec l'ensemble des composantes, des outils et méthodes d'élaboration des indicateurs et de pilotage du processus d'amélioration continue, afin d'associer l'ensemble de la communauté universitaire. L'UBS pourrait utilement se doter d'une cellule de pilotage qui porte la démarche d'évaluation interne et centraliser un certain nombre d'actions (évaluation des enseignements par les étudiants, conseils de perfectionnement) afin de généraliser la démarche qualité à l'ensemble des composantes et filières de formation.

Observations de l'établissement

DOSSIER SUIVI PAR :

Laurence BREYVAULT
Laurence.breyvault@univ-ubs.fr
02 97 01 71 27

OBJET : observations au regard du rapport
d'évaluation de la mise en œuvre de l'offre de
formation de premier cycle

La Présidente

de l'Université Bretagne Sud
à
Monsieur le Directeur
du Département d'évaluation des
formations

Monsieur le Directeur,

Je souhaite, en premier lieu, remercier le HCERES pour la qualité de l'analyse globale de la mise en œuvre de l'offre de formation correspondant au premier cycle de l'Université Bretagne Sud et pour les échanges constructifs pendant l'audition de la gouvernance et lors des ateliers organisés avec les équipes pédagogiques des huit formations retenues.

Malgré l'organisation en distanciel de ces rencontres, les membres du comité ont pu relever de nombreux points superposables avec l'autoévaluation. L'Université Bretagne Sud a souhaité profiter de la campagne d'autoévaluation pour mettre en place la méthode PDCA qu'il conviendra de diffuser dans les pratiques des composantes tel que recommandé par le HCERES (p. 11).

La conclusion du rapport (p. 11) résume bien le contenu du dossier global d'autoévaluation de l'établissement sur son premier cycle. Les données qualitatives et quantitatives produites par les services de l'Université mettent ainsi en évidence la dynamique de progression de l'établissement mais aussi les marges de progression, sans occulter certaines faiblesses.

Sans entrer dans les détails, il me semble important d'apporter certaines observations pour chacun des six items évalués.

L'interaction avec le secondaire, l'information aux lycéens, aux familles et aux divers publics candidats à l'Enseignement supérieur

Les membres du comité soulignent la diversité des outils et démarches proposées pour faciliter l'orientation des lycéens. Ces dispositifs, pilotés par le Service Universitaire d'Information, d'Orientation et de l'Insertion Professionnelle (SUIOIP), impliquent la participation des enseignants et des étudiants qui en sont les « forces vives ».

La stratégie et le cadrage de l'offre de formation

« *L'UBS mise sur la professionnalisation du 1er cycle* » (p. 8). Le HCERES relève la dynamique des liens avec le monde socio-professionnel qui fait partie des priorités de l'université pour soutenir le développement de la formation tout au long de la vie (FTLV). « *Cette dynamique est attestée par une offre importante de licences professionnelles (LP) dont certaines seront intégrées aux BUT, la généralisation de l'alternance en LP avec un nombre d'alternants qui a doublé en 3 ans* » (p. 8). Le développement de l'alternance reste une priorité du prochain contrat, l'UBS est désormais un Organisme de Formation en Apprentissage (OFA) ayant internalisé le CFA en 2019. Pour accompagner ce développement, le Service de Formation Professionnelle et de l'Alternance (SFPA) a obtenu depuis la visite du comité la certification "qualité de service FCU" à la fois pour le SFPA et pour le service de formation continue de l'IUT de Lorient. Cependant cette dynamique doit aussi permettre de soutenir « *le dispositif de validation des acquis de l'expérience (VAE) jugé très insuffisant* ». Le développement de la FTLV sera complété par divers projets entamés lors de ce contrat, telle que l'Approche Par Compétence (APC). Sur la base de cette expérimentation accompagnée par le Service Universitaire de Pédagogie (SUP) dont les effectifs se sont étoffés, l'APC va se généraliser à tous les diplômes. Un projet de e-portfolio devrait faciliter l'appropriation de l'APC par les étudiants et les enseignants.

Un point important, relevé dans le rapport est le renforcement du lien formation-recherche. Bien que le rapport relève p7 que « *la recherche, structurée autour de 4 pôles et thématiques (cybersécurité, mer et littoral, sciences des données, matériaux) irrigue l'offre de formation du premier cycle* » et que « *l'intégration des enseignants-chercheurs aux équipes pédagogiques de licence et de LP apparaît d'un*

Présidence

Rue Armand Guillemot • BP 92116
56321 LORIENT Cedex
02 97 87 66 66

www.univ-ubs.fr

Université Bretagne Sud : Faculté droit, sciences économiques & gestion •
Faculté lettres, langues, sciences humaines & sociales • Faculté Sciences &
Sciences de l'Ingénieur • Ecole d'ingénieurs ENSIBS • IUT Lorient - Pontivy •
IUT Vannes • 13 laboratoires de recherche.



bon niveau », « la place des composantes recherche n'est pas évoquée, elle mériterait d'être précisée, y compris sur le premier cycle ». La recherche est représentée au sein des composantes et sa place est réelle dans les formations à travers plusieurs actions : cycle de conférences ouverts aux étudiants et stages dans les laboratoires de recherche. Le lien formation-recherche reste néanmoins à consolider en développant une offre de formation en lien avec les quatre nouveaux écosystèmes recherche et innovation de l'établissement qui visent à développer et renforcer les domaines d'excellence : Industries du futur ; intelligence des données, intelligence artificielle et cybersécurité ; Environnement, Santé, Handicap ; Mers et Littoraux, Territoires en transition. Deux mentions de licence avec une dénomination spécifique sont d'ailleurs demandées pour renforcer ce lien dès le premier cycle à l'occasion de la préparation de l'accréditation de l'offre de formations (licence Sciences, Environnement, Société et licence Numérique et Sciences informatiques).

Le HCERES pointe aussi « cette politique d'ouverture vers les études de santé qui est très ambitieuse » (p. 7). « Des réflexions et expérimentations renforceront l'offre de formation dans le domaine de la santé en résonance avec son nouveau domaine de recherche transversal « Environnement – Santé – Handicap ». L'UBS est par ailleurs partenaire d'un projet Territoire d'Innovation Grande Ampleur (TIGA) « Handicap-Innovation-Territoire » porté par l'agglomération de Lorient » (p. 7). Le comité souligne l'opportunité que représente le partenariat de l'UBS pour développer des formations attractives qui rencontrent la politique volontariste d'une université inclusive à l'image de son territoire.

L'accompagnement des étudiants vers la réussite, la mesure de la réussite des étudiants et le devenir des diplômés

Concernant l'accompagnement vers la réussite, le rapport souligne « l'UBS a choisi d'encourager les stages et les projets tuteurés dans les différentes formations du cycle L » (p. 9). Le partenariat avec le monde socio-professionnel pour l'organisation de stages ou projets est mentionné et contribue à améliorer l'employabilité des étudiants.

Le HCERES qualifie de « bilan globalement positif » les premiers résultats obtenus par les actions mises en place dans le cadre du dispositif « OUI-SI » (p. 8).

Le comité souligne les bons « résultats de la réussite des étudiants qui sont au-dessus des moyennes nationales » (p. 9). Le rapport met l'accent sur « les enquêtes d'insertion qui présentent de très bons résultats d'insertion pour les diplômés de LP et des taux de réponse de l'ordre de 70 % » (p. 9).

Pour la vie étudiante, il existe des points d'amélioration sur diverses thématiques (p. 9) dont l'utilisation de la CVEC à la réussite des étudiants. Sur ce thème, l'Université s'engage à faire une présentation annuelle de l'utilisation de la CVEC en CFVU. L'utilisation de la part fléchée et de la part à répartir est débattue dans la commission vie étudiante avec un portage politique des VP étudiants et du VP engagement, culture et sports. La reconnaissance de l'engagement étudiant « n'est cependant pas suffisamment explicitée concernant la reconnaissance accordée aux élus étudiants » (p. 9). C'est un constat partagé, la démarche demande à être améliorée en proposant en amont un axe d'activités d'ouverture dans le cadre du parcours de formation qui donne de la visibilité à cet engagement et permet aux étudiants l'acquisition de compétences transversales.

Les dispositifs et moyens fournis aux enseignants et enseignants chercheurs

LE HCERES note un engagement dans le soutien à l'innovation pédagogique. « L'UBS s'est donné les moyens d'accompagner la communauté enseignante à la transformation de ses pratiques pédagogiques en se dotant d'un SUP suffisamment pourvu en ressources humaines, de moyens financiers adéquats récurrents, et en répondant avec succès à des appels à projets ministériels » (p. 10). En complément au réseau des référents des composantes, le comité propose de « mettre en place un pool d'enseignants ressources ayant testé avec succès des pratiques nouvelles d'enseignement pour accompagner les personnels du SUP ». Cette recommandation sera reprise en particulier pour soutenir l'objectif fixé dans le cadrage pour la préparation de l'accréditation des formations qui vise à poursuivre le développement

Présidence

Rue Armand Guillemot • BP 92116
56321 LORIENT Cedex
02 97 87 66 66

www.univ-ubs.fr

Université Bretagne Sud : Faculté droit, sciences économiques & gestion •
Faculté lettres, langues, sciences humaines & sociales • Faculté Sciences &
Sciences de l'Ingénieur • Ecole d'ingénieurs ENSIBS • IUT Lorient - Pontivy •
IUT Vannes • 13 laboratoires de recherche.



de pratiques pédagogiques adaptées aux publics accueillis en utilisant pleinement la diversité des modalités.

L'évaluation interne de la qualité de l'offre de formation

Un point important du rapport concerne le dispositif qualité, la démarche d'amélioration continue, le suivi et l'évaluation des actions conduites. Ainsi, le rapport stipule « *Aux côtés des dispositifs classiques d'individualisation, le suivi de la personnalisation des parcours se concrétise par le contrat pédagogique pour la réussite (CPR) porté par la scolarité centrale* » (p. 7). A juste titre, le rapport indique, « *l'UBS doit se questionner sur les outils et les moyens à mettre en place pour suivre l'individualisation de la réussite* ». Pour atteindre cet objectif, l'UBS envisage le déploiement du nouveau SI pédagogique et la généralisation du ConPeRe. L'établissement prend l'engagement de généraliser ce contrat de Réussite. De plus, la méthode Plan, Do, Check et/ou Act (PDCA) a été retenue pour préparer l'évaluation du 1er cycle de l'offre de formation, le rapport fait apparaître que « *les différentes composantes ne se sont pas appropriées la méthode PDCA* » (p. 10). De même, « *les conseils de perfectionnement (CP) sont au cœur du dispositif qualité. Cependant, ils ne sont pas opérationnels dans la plupart des licences générales ce qui peut mettre en péril tout le dispositif qualité* » (p. 10). La gouvernance s'engage à accompagner les composantes pour la mise en place de ces CP.

En conclusion, le HCERES affirme « *L'UBS est un établissement très bien intégré dans son environnement et répond totalement à son rôle d'Université de territoire. Université de territoire, l'UBS est attachée à un développement au service des missions d'un service public qui place les étudiants et ses personnels au cœur de ses priorités. C'est ainsi que l'établissement souhaite continuer à proposer une offre de formation pluridisciplinaire et professionnalisante en lien avec le territoire et remplir notre mission d'accueil des étudiants avec des parcours personnalisés adaptés.*

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, à l'assurance de mes cordiales salutations

La Présidente de l'Université Bretagne Sud

Virginie DUPONT

Signé par : Virginie Dupont
Date : 16/04/2021
Qualité : La Présidente



Présidence

Rue Armand Guillemot • BP 92116
56321 LORIENT Cedex
02 97 87 66 66
www.univ-ubs.fr

Université Bretagne Sud : Faculté droit, sciences économiques & gestion •
Faculté lettres, langues, sciences humaines & sociales • Faculté Sciences &
Sciences de l'Ingénieur • Ecole d'ingénieurs ENSIBS • IUT Lorient - Pontivy •
IUT Vannes • 13 laboratoires de recherche.



Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)